Fin du semestre. — Abonnements expirés

Nous avions promis de donner notre bilan moral et matériel du premier trimestre, et nous voici au bout du deuxième sans que cette promesse ait été tenue. Ce que c'est que les promesses ! Pourtant celle-là nous a préoccupé énormément. Si nous ne l'avons pas tenue au moment où nous pensions le faire, c'est que nous en avons été empêché.

C'était en janvier dernier. Nous avions fait un beau classement de nos abonnés par départements ; un récit de nos efforts pour mettre la *Vie Ouvrière* sur pied. Tout ça a été inutile, quand nous avons constaté, nos comptes faits, que des sommes à rentrer ne l'étaient pas, que d'autres à sortir n'étaient pas versées : ainsi, tous les mandats-cartes adressés : *Vie Ouvrière*, au lieu de *Monatte*, étaient en souffrance à la poste qui se refusait à nous les payer. Par contre, *l'Humanité* ne nous avait pas envoyé sa facture d'une centaine de francs — elle ne l'a pas fait encore d'ailleurs — pour la publication du sommaire de nos deux premiers numéros. Et pourtant, nous nous étions assez chicané avec Landrieu, son administrateur, sur son tarif de publicité.

Nous ne considérons notre promesse comme périmée pour cela. Nous la tiendrons. D'autant plus qu'il faudrait bien donner une réglementation au « noyau », de façon à ce qu'il n'y ait pas de méprise. La *Vie Ouvrière* doit être une œuvre collective, une propriété collective, l'œuvre et la propriété des militants du syndicalisme révolutionnaire et non pas une propriété individuelle, comme quelqu'un a eu la sottise de l'écrire dans la *Voix du Peuple*.

[|* * * *|]

Avec ce numéro, finissent les abonnements de six mois

contractés à partir du premier numéro et les abonnements de trois mois partant du 1er janvier.

Sur nos 810 abonnés, il y en a 550 environ dont l'abonnement expire à partir expire avec ce numéro. Nous invitons ces camarades à nous faire venir le montant de leur réabonnement sans retard. Ils peuvent bien supposer que notre petite caisse a besoin d'être incessamment alimentée pour que nous puissions faire bonne figure au marchand de papier, à l'imprimeur, à tous les frais que comporte notre publication.

Nous ne nous figurons pas cependant que, dans la huitaine qui suivra la réception de ce numéro, nous recevrons les 550 réabonnements. Nous escomptons d'abord un certain nombre de désabonnements. Le pourcentage en sera-t-il fort ? Descendrons-nous loin de 800 ? Nous pensons bien que non, et nous sommes certains de regrimper vite.

Il y aura aussi des abonnés négligents. Pour ceux-là, nous dresserons, vers le 10 avril, des reçus que nous ferons présenter à domicile par la poste afin de leur éviter d'aller prendre un mandat-carte ou un mandat-poste. Mais nous n'adoptons ce procédé que parce qu'il nous est imposé. Combien mieux nous aimerions voir tous nos abonnés profiter de l'envoi de leur réabonnement pour nous dire leur opinion bonne, satisfaisante ou… mauvaise sur la revue.